

PLAN D'ACTION 2025-2026

Présenté en assemblée générale

Le 12 juin 2025



CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT
88, RUE ST-GERMAIN O. (bureau
104)
RIMOUSKI (QC), G5L 4B5
CREBSL.COM

Crédit photo : JC Lemay/SNAP

Liste des acronymes

AGA

Assemblée générale annuelle

AMCE

Autres mesures de conservation efficaces

APIA

Aire protégée d'initiative autochtone

APUD

Aire protégée d'utilisation durable

BSL

Bas-Saint-Laurent

CA

Conseil d'administration

CNC

Conservation de la nature Canada

Comité ZIPSE

Comité de la Zone d'intervention prioritaire du Sud-de-l'Estuaire

COP15

15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies

CRD

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

CRE

Conseil régional de l'environnement

CREBSL

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

FSC

Forest Stewardship Council

GES

Gaz à effet de serre

LET

Lieu d'enfouissement technique

MCC

Mesures de conservation complémentaires

MELCCFP

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MRC

Municipalité régionale de comté

OBV

Organisme de bassin versant

OBVNEBSL

Organisme de bassin versant du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

TCR

Table de concertation régionale

TGIRT

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

TREMBSL

Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

RNCREQ

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

À PROPOS

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977.

Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 17 CRE, regroupant plus de 1 000 organismes. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles.

Énergie, transport, climat, biodiversité, aires protégées, forêt, eau, Saint-Laurent, matières résiduelles et agriculture sont les thèmes sur lesquels le CREBSL travaille en priorité.

Notre mission

Le conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif, voué à la **concertation** en matière **de protection de l'environnement** et de **développement durable**.

Notre vision

Le conseil régional de l'environnement aspire à être un **facilitateur** et un **catalyseur** devenant une **référence incontournable** au Bas-Saint-Laurent en matière d'environnement. En mettant de l'avant notre **expertise** ainsi qu'en adoptant une approche **constructive** et **proactive**, nous nous engageons à collaborer étroitement avec les **acteurs socioéconomiques** concernés. Notre objectif est d'élaborer, de concert avec le milieu, des solutions innovantes et durables orientées vers le bien commun.

Nos valeurs

Engagement • Professionnalisme • Collaboration • Intégrité



DOSSIERS PRIORITAIRES

CLIMAT, TRANSPORT ET ÉNERGIE

DOSSIERS	ACTIONS
CLIMAT	• Conduire ou contribuer à des actions régionales de mise en œuvre des objectifs québécois de réduction de GES et d'adaptation aux changements climatiques. • Poursuivre une démarche régionale sur la réduction des GES, incluant la coordination d'une table et d'un plan de concertation régional. • Poursuivre le co-leadership avec la Direction de la Santé publique du BSL portant sur un espace de collaboration régional sur l'adaptation aux changements climatiques. • Mener à bien le projet de réalisation d'un portrait et de mise en réseau des ressources en transition climatique du secteur touristique avec les associations touristiques régionales du BSL et de la Gaspésie. • Intervenir au besoin sur tout dossier concernant le transport des ressources gazières et pétrolières en milieu terrestre, côtier ou marin touchant la région du BSL. • Diffuser des informations sur l'économie et les hydrocarbures telles que les notions de décarbonation de l'économie, de désinvestissement des combustibles fossiles, de « subventions » aux pétrolières, de fiscalité verte et de transition énergétique.
TRANSPORT	• Promouvoir la mobilité durable en encourageant le transport actif et collectif en région, l'électrification des transports, les circuits courts et l'économie circulaire, l'achat local, un aménagement du territoire pour réduire les déplacements et suivre l'avancement des projets de construction de routes au BSL. • Dans le cadre des travaux avec le CRD, la TREMBSL et les MRC, poursuivre les efforts de mise en place et de promotion d'un système de transport collectif régional ainsi que la mise en œuvre d'initiatives sur la transition énergétique. • Contribuer au déploiement de la plateforme Embarque BSL en collaboration avec le CRD et les partenaires régionaux, ainsi qu'à d'autres initiatives complémentaires.

DOSSIERS	ACTIONS
ÉNERGIE	• Suivre le dossier en insistant sur la prépondérance de la lutte aux changements climatiques, de la réduction de la consommation (sobriété), de l'efficacité énergétique et du recours à des sources d'énergies locales et renouvelables. • Intervenir et participer à des comités et aux consultations relativement au développement des filières énergétiques (éoliennes, biomasse, etc.) au BSL, afin que leurs divers impacts environnementaux soient mieux pris en compte. • Participer aux consultations et intervenir sur les scènes régionale et nationale énergie. • Poursuivre le travail de développement de la filière de la biomasse forestière résiduelle au BSL, notamment par l'organisation d'une 2^e foire régionale et la collaboration à la mise en place du guichet unique. • Contribuer aux travaux de l'initiative FabRégion BSL visant à atteindre l'autonomie alimentaire, énergétique et manufacturière en région.

DOSSIERS	ACTIONS
BIODIVERSITÉ	• Poursuivre les efforts pour favoriser la sauvegarde du caribou montagnard de la Gaspésie auprès de toutes les parties prenantes, et ce, en territoires public et privé, notamment en participant aux travaux de l'Équipe de rétablissement et en collaborant avec le CRE Gaspésie et CNC pour la concertation. • Se tenir informé, intervenir au besoin et/ou rechercher du financement pour la protection et le rétablissement d'espèces en situation précaire au Bas-Saint-Laurent. • Poursuivre notre participation aux activités liées à l'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes (ESDEE) au Bas-Saint-Laurent 2023-2026. • Mener à bien le projet « Soutien aux régions dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes floristiques 2025-2028 » dans le cadre d'un nouveau mandat confié aux CRE par le MELCCFP tout en arrimant cette démarche avec celle déjà en cours dans la région (ESDEE). • Contribuer à des initiatives liées à la protection de la biodiversité et des milieux naturels d'intérêt en terres privées ainsi qu'à la connectivité écologique. • Contribuer à la poursuite des démarches sur le Plan Nature du gouvernement du Québec découlant du Cadre mondial sur la biodiversité adoptée lors de la COP15.
AIRES PROTÉGÉES	• Réaliser des activités de concertation régionale pour les projets déposés lors de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional 2024-2027 (mandat du MELCCFP dans le cadre du Plan Nature). • Suivre la finalisation du processus de consolidation des aires protégées Les sept Merveilles du Bas-Saint-Laurent en mobilisant et accompagnant les intervenants locaux en vue du processus formel de consultation publique du MELCCFP et de la mise sur pied de comités de conservation. • Participer aux consultations et intervenir sur les scènes régionale et nationale sur les nouveaux objectifs et outils en matière d'aires protégées et de conservation de la biodiversité qui découlent de l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité. • Suivre l'évolution des différents statuts de protection en cours d'élaboration au MELCCFP et participer à leur élaboration lorsque possible (APUD, APIA, AMCE, MCC, etc.). • En collaboration avec Nature-Québec, le RNCREQ et les CRE Montérégie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches, mener le volet régional d'un projet sur les autres mesures de conservation efficaces (AMCE) par de la formation, des ateliers de travail et de l'accompagnement pour le dépôt de projets d'AMCE. • Siéger aux tables d'harmonisation des parcs nationaux du Bic et du Lac-Témiscouata et y favoriser notamment des interventions en zone périphérique. • Poursuivre des démarches pour atteindre la nouvelle cible de 30 % de protection du milieu marin d'ici 2030, notamment le projet d'agrandissement du parc marin Saguenay-Saint-Laurent, touchant l'habitat du béluga.

DOSSIERS	ACTIONS
EAU	• Coordonner un comité de travail avec le parc national du Bic pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière du Sud-Ouest, une priorité selon les partenaires de la zone périphérique. • Exercer une vigilance continue et intervenir à l'égard de problèmes liés à la contamination de l'eau potable, de surface et souterraine particulièrement par des hydrocarbures. • Suivre et contribuer à la mise en œuvre des Plans régionaux des milieux humides et hydriques des MRC du BSL en partenariat avec les autres acteurs concernés, dont les OBV et les instances municipales. • Promouvoir la gestion intégrée de l'eau et la gestion par bassin versant en collaborant notamment au soutien des OBV dans la région et en siégeant au conseil d'administration de l'OBVNEBSL.
SAINT-LAURENT	• Siéger au conseil d'administration du Comité ZIPSE. • Suivre les travaux de la TCR du sud de l'estuaire moyen et s'engager en faveur de la mise en place d'une TCR pour l'estuaire maritime avec le Comité ZIPSE, les OBV et les instances municipales du BSL. • Intervenir en concertation avec tout partenaire pertinent sur les dossiers de la gestion intégrée du Saint-Laurent, de l'érosion du littoral ainsi que de la préservation et l'intégrité de la biodiversité et du milieu marin. • Participer aux consultations sur les projets de dragage et de mise à niveau des quais de Rivière-du-Loup, Gros-Cacouna, Rimouski et Matane, particulièrement en ce qui concerne la biodiversité, les mammifères marins, les risques côtiers et les sédiments. • Effectuer une veille et intervenir au besoin au sujet de l'éventuel déménagement de la traverse de Rivière-du-Loup vers Cacouna sous l'angle des impacts sur les mammifères marins et l'écosystème.

ACTIONS

- Promouvoir les **critères d'aménagement durable des forêts** du Conseil canadien des ministres des forêts en territoire public ou privé.
- Intervenir en priorité sur le **maintien de la biodiversité et des écosystèmes**, la protection du **milieu hydrique**, la **gestion intégrée** des ressources et l'**aménagement écosystémique**.
- Maintenir une veille sur l'état de la **certification forestière** en région selon la **norme du FSC** et intervenir lorsque nécessaire pour son maintien et comme partie prenante de l'audition.
- Participer aux **TGIRT** ainsi qu'aux comités de travail en découlant qui touchent les dossiers prioritaires du CRE et agir pour le maintien ou la bonification de cette concertation régionale.
- Participer à certains chantiers, comités ou exercices de consultation provinciaux et régionaux sur les **forêts publiques ou privées**, notamment au sujet de la **réforme du régime forestier**.

AUTRES DOSSIERS D'IMPORTANCE RÉGIONALE

DOSSIERS	ACTIONS
 MATIÈRES RÉSIDUELLES	• Suivre l'application et évaluer les impacts pour la région du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles tout en soutenant l'atteinte des objectifs des plans de gestion des matières résiduelles au Bas-Saint-Laurent. • Réaliser des interventions plus particulièrement sur la réduction à la source et la hiérarchie des 3RV-E, la responsabilité élargie des producteurs (REP), la gestion des matières putrescibles, de la consigne, du verre et des plastiques à usage unique, les activités de sensibilisation ainsi que la valorisation des circuits courts et des débouchés locaux. • Participer aux consultations sur le projet multiplateforme de gestion des matières résiduelles comprenant un projet de LET à Saint-Moïse et éventuellement sur le projet d'agrandissement du LET de Cacouna. • Favoriser le développement de l'économie circulaire dans la région en collaboration avec les partenaires concernés, notamment en siégeant au CA de Synergie Bas-Saint-Laurent et en contribuant à l'établissement d'une feuille de route régionale.
 AGRICULTURE	• Intervenir en faveur d'une agriculture biologique, locale et sans organisme génétiquement modifié (OGM). • Soutenir des pratiques agricoles qui visent le respect de la capacité de support du milieu, la protection de l'eau, du sol et de la biodiversité ainsi que la réduction des pesticides. • Participer aux démarches en cours en agroenvironnement (Plan d'agriculture durable, AgriClimat, Table de concertation bioalimentaire, entente sectorielle régionale, etc.) pour le BSL et favoriser la tenue d'activités d'information et de soutien à la protection de la biodiversité et de l'eau en milieu agricole.
 AUTRES	• S'adapter à la situation créée par la multiplication des crises sociétales (rareté main-d'œuvre, inégalités sociales, etc.) qui s'additionnent aux crises environnementales (climat, biodiversité, etc.) et intervenir auprès des décideurs et des différents paliers gouvernementaux pour intégrer l'environnement de manière synergique aux considérations économiques. • Suivre l'actualité environnementale et traiter toute autre priorité déterminée par le CA portant sur des problématiques ponctuelles ou globales : rejets industriels ou municipaux, contaminants environnementaux, qualité de l'air, santé, etc.

GESTION

VOLETS	ACTIONS
ADMINISTRATION	- Assurer une saine gestion de l'administration courante et des affaires corporatives. - Observer les principes comptables reconnus et procéder à au moins une mission d'examen comptable annuelle. - Répondre aux exigences prévues par le protocole d'entente avec le MELCCFP. - Viser le maintien des emplois nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme et gérer les ressources administratives, informatiques et matérielles pour soutenir le développement de ses activités. - Rechercher de nouvelles sources de financement en privilégiant notamment des interventions auprès des instances municipales. - Mettre en place de nouveaux outils de planification et de gestion de projets. - Rédiger des demandes de financement en favorisant : - Des ententes de collaboration avec les groupes environnementaux et les acteurs locaux; - Une intervention répartie dans les 8 MRC de la région; - La poursuite des priorités annuelles adoptées en AGA; - L'embauche ou le maintien de personnel.
VIE DÉMOCRATIQUE	- Organiser annuellement au moins cinq réunions du CA, autant de rencontres du conseil exécutif que nécessaire et une AGA. - Encourager une structure et un mode de fonctionnement des comités de travail permettant l'implication des membres et des partenaires du milieu ainsi que des représentations dans les MRC.

CONCERTATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

VOLETS	ACTIONS
CONCERTATION RÉGIONALE ET NATIONALE	- Favoriser la concertation avec les groupes environnementaux ou avec tout autre intervenant concerné par l'environnement et le développement durable. - S'engager comme membre ou administrateur au sein d'autres organisations convenues par le CA ou l'AGA. - Contribuer aux travaux du CRD et de la TREMBSL pour y représenter les priorités environnementales. - Continuer la représentation au sein du RNCREQ, notamment sur les dossiers de la forêt, de la biodiversité, du Saint-Laurent, et de l'énergie. - Compléter la tournée et poursuivre le travail visant à moduler davantage l'intervention du CREBSL à l'échelle des MRC. - Siéger au comité de sélection du Fonds régions et ruralité (FRR) et favoriser l'implication du CRE au sein d'instances offrant du soutien financier à des projets régionaux.
INFORMATION ET SOUTIEN AUX MEMBRES, GROUPES ET CITOYENS	- Maintenir des relations régulières avec les groupes environnementaux locaux en entretenant une attitude diligente, attentive, compréhensive et respectueuse face à leurs besoins. - Offrir au besoin une collaboration technique et professionnelle lors du traitement de dossiers locaux dont le rayonnement s'applique à la région. - Répondre aux demandes d'information exprimées par tout intervenant concerné par l'environnement et le développement durable.
COMMUNICATION, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION	- Assurer une visibilité des activités et des enjeux environnementaux dans l'actualité régionale, les médias et différentes tribunes publiques. - Faire la promotion de l'environnement et du développement durable (infolettre, site Web, réseaux sociaux, activité d'information et de sensibilisation ou autre). - Augmenter l'effectif des membres par des envois ciblés, l'organisation de campagnes de recrutement ou une démarche concertée des CRE. - Réviser et moderniser les outils de communication, d'éducation et de sensibilisation pour améliorer leur efficacité, rejoindre des publics cibles et s'harmoniser avec le réseau du RNCREQ.